



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 10 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point d'étape sur la procédure de renouvellement de la concession d'exploitation du Stade de France

La concession du Stade de France, attribuée depuis 1995 à un consortium composé des groupes Vinci et Bouygues arrive à échéance en août 2025.

L'État a publié, en mars 2023, deux procédures simultanées de consultation :

- L'une pour une cession avec charges
- L'autre pour une nouvelle concession

La procédure de cession n'a pas été concluante et seule la procédure de concession a été poursuivie à partir de février 2024 avec les candidats ayant souhaité concourir.

Après une analyse approfondie des offres reçues, conformément aux critères définis dans la consultation, il vient d'être décidé de poursuivre la procédure en ouvrant une période de négociation exclusive avec le soumissionnaire arrivé en tête.

Gil Avérous, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, est pleinement engagé avec les différents services de l'État et les Fédérations concernées, afin d'aboutir à l'offre la plus performante possible garantissant les meilleures conditions d'accueil des événements, notamment sportifs, organisés au Stade de France, ainsi qu'un haut niveau d'investissement permettant de moderniser l'équipement pendant les 30 années à venir.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de M. Gil AVÉROUS

Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Mail : sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr

06 42 55 91 52